

ELEMENTS A PRECISER  
DANS UNE LETTRE D'INTENTION DE DON MANUEL

---

Je soussigné (ou les soussignés).....[nom et adresse]

propriétaire(s) des archives de (ou, dont la description suit ; dont un état sommaire est joint à la présente lettre)

souhaite(nt), aujourd'hui en faire don au département de la Haute-Vienne,

pour être conservées de façon définitive aux Archives départementales de la Haute-Vienne. Les Archives départementales en assureront la conservation et la communication en en préservant l'intégrité.

(Formule n° 1) La consultation et la reproduction de ces documents seront soumises à mon autorisation écrite pendant une durée de ..... ans (ou ma vie durant ou à l'autorisation écrite de M ou Mme ..... que j'ai chargé de me représenter) libres, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée (article 9 du Code civil).

En l'absence de réponse de ma part (ou de la part de mon représentant) dans un délai de trois mois, aux demandes de consultation qui me (ou lui) seront présentées, cette autorisation sera délivrée par le directeur des archives départementales. En tout état de cause, les documents deviendront librement communicables à l'issue de ce délai de ..... ans.

(Formule n° 2) Je souhaite que la consultation et la reproduction des documents soient libres, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée (article 9 du Code civil).

(Formule n° 3) Je souhaite que la consultation de ces documents soit libre, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée (article 9 du Code civil), mais soumetts leur reproduction à mon autorisation écrite pendant une durée de (ou ma vie durant ou à l'autorisation du directeur des archives départementales).

(Formule n° 4) Je délègue au directeur des archives départementales le soin de consentir la consultation et la reproduction de ces documents conformément aux dispositions du Code du patrimoine (partie législative, livre II Archives).

Il va de soi que je conserverai quant à moi toutes facilités d'accès à ces archives.

En cas d'accord, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer la date à partir de laquelle la remise des documents pourrait avoir lieu.